MINISTÈRE DE XXXX

ADMINISTRATION DE XXXX

DIRECTION DE XXXX

XXXXX

XXXXX

Objet de la sélection :

xxxxxx Nom du lieu xxxxx

xxxxx n° et nom de rue xxxxxx

xxxxx code postal et localité xxxxx

Désignation d’un auteur de projet pour l’aménagement de xxxxxxxxxxxxxxxx

Marché de service par procédure concurrentielle avec négociation

Publicité belge/européenne

Décision motivée de sélection

xxxxxxxxx, représentée par [Nom, titre de la personne ayant la délégation] ;

Vu la loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ;

Vu l’arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans le secteur classique ;

Vu l’arrêté xxxxxx ;

Considérant que XXXX a initié une procédure concurrentielle avec négociation en publicité belge/européenne fondée sur l’article 38, §1, 1° b) et f) de la loi du 17 juin 2016, en vue de l’attribution d’un marché de services visant la désignation d’un auteur de projet chargé des études et du contrôle de l’exécution de travaux de titre du marché ou courte description des travaux envisagés ;

Considérant qu’un avis de marché a été publié sous le numéro XXXX au Bulletin des adjudications (BDA) du date et publié sous le numéro XXXXXXXX au Journal officiel des Communautés Européennes (JOUE) du date ;

Considérant qu’un avis rectificatif a été publié au BDA le date sous le numéro XXXXXX et au JOUE le date sous le numéro XXXXXXX ;

Considérant que les candidats suivants ont remis une demande de participation au plus tard pour le [Date et heure]:

* Candidat n°01 – xxxxxx
* Candidat n°02 – xxxxxx
* Candidat n°03 – xxxxxx
* etc
* etc

Considérant que la sélection des candidats s’est opérée conformément aux éléments spécifiés dans l’avis de marché ;

Au niveau de la phase « sélection qualitative » :

Les motifs d’exclusion

Considérant que le pouvoir adjudicateur a contrôlé en date du [Date], via l’utilisation de l’application Télémarc, la situation du/des candidat(s) [Dénomination(s)] et que le pouvoir adjudicateur a pu vérifier qu’il(s) est/sont en règle par rapport aux obligations relatives au paiement, d’une part, de ses/leurs cotisations de sécurité sociale et, d’autre part, de ses/leurs dettes fiscales ;

Considérant que le(s) candidat(s) [Dénomination(s)] a/ont remis un extrait de casier judiciaire daté respectivement du [Date(s)] attestant qu’il(s) n’a/ont pas fait l’objet d’une ou de plusieurs des condamnations visées à l’article 61 de l’arrêté royal du 18 avril 2017;

Considérant également que le(s) candidat(s) [Dénomination(s)] n’est/ne sont pas, à la connaissance du pouvoir adjudicateur, sur base des informations en sa possession, dans un des cas suivants : état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire en aveu de sa faillite ou faisant l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;

Les critères de sélection

Considérant le tableau d’analyse des demandes de participation repris en annexe ;

Considérant que le(s) candidat(s) [Dénomination(s)] ne satisfait(ont) pas aux conditions de la sélection qualitative et ne sont donc pas sélectionnés;

Considérant que tous le(s) autres candidat(s) satisfait(ont) aux conditions de la sélection qualitative ;

Au niveau de la phase « limitation du nombre de candidats » :

Considérant qu’un Jury/ comité s’est réuni en date du date pour évaluer les candidatures restantes et pour proposer la sélection de xxxx candidatures, en motivant sa proposition avec les arguments consignés dans le rapport envoyé à tous les candidats, retenus ou non retenus ;

Considérant que le niveau trop faible de ces candidatures ne permet pas d’atteindre le nombre de xxx candidats sélectionnés, mais seulement xxx ;

Considérant qu’en date du XX/XX/XX le XXXXX de XXXXX fait siens les arguments consignés dans ledit rapport ;

Considérant que la situation des candidats proposés à la sélection a été vérifiée pour les motifs d’exclusion obligatoires et facultatifs et que celle-ci est satisfaisante ;

Considérant que le(s) candidats (s) [Dénomination(s)] n’a/ont par conséquent pas satisfait aux conditions de la sélection qualitative pour le motif évoqué supra / chacun des motifs évoqués supra pris isolément ;

DECIDE

de sélectionner pour la suite du marché les candidats suivants :

* xxxxxxxxxxx
* xxxxxxxxxxxx
* xxxxxxxxxxxx
* xxxxxxxxxxxx

Après notification aux candidats non sélectionnés, les candidats sélectionnés seront invités, conformément à l'article 65 de la loi du 17 juin 2016 et à l’article 52 de l’A.R. du 18 avril 2017, à soumettre une offre sur la base du cahier des charges.

xxxx Localité xxxxxx, le xx/xx/xxxx

[Signature]

Nom de la personne ayant délégation

Titre

Tableau d’analyse des demandes de participation

Rappel des critères de sélection retenus pour ce marché :

Critère 1) Aptitude à exercer l’activité professionnelle : inscription à un Ordre professionnel

Critère 2) Capacité technique et professionnelle I : xxxx

Critère 3) Capacité technique et professionnelle II : xxxx

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Numéro du candidat** | **Critère 1 :** **Satisfait ?** | **Critère 2 :****Satisfait ?** | **Mission présentée** **pour le critère 2** | **Critère 3 :****Satisfait ?** | **Mission présentée****pour le critère 3** | **CONCLUSION :** **satisfait à** **l’ensemble** **des critères ?** |
| **01** | Oui / Non | Oui / Non | Nom de la référence | Oui / Non | Nom de la référence | Oui / Non |
| **02** |  |  |  |  |  |  |
| **03** |  |  |  |  |  |  |
| **...** |  |  |  |  |  |  |